

# L'IFCE :

L'ÉTABLISSEMENT AU SERVICE  
DE LA **FILIÈRE ÉQUINE**

DOSSIER DE PRESSE

Communication



# UNE EXPERTISE AU SERVICE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉQUINE

---

L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) est l'opérateur public qui accompagne la professionnalisation de la filière équine. Il est né de la fusion, en 2010, de deux entités : les Haras nationaux et le Cadre noir de Saumur.

L'IFCE est un institut d'appui, d'expertise et de recherche appliquée, à vocation technique. Ses domaines sont la production, la valorisation des savoirs relatifs aux équidés et leurs différents usages dans toutes ses dimensions : génétiques, agricoles, environnementales, économiques, sociales, sportives, de loisirs et bien-être animal.

Ses principales activités sont :

- la recherche, l'innovation, le développement et le transfert des savoirs ;
- la formation pour développer les compétences professionnelles ;
- la valorisation du patrimoine équestre français ;
- l'expertise réglementaire et l'appui à la filière équine ;
- la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés ;
- la contribution aux politiques de soutien des sports équestres.

Par arrêté ministériel du 8 février 2018, relatif à la qualification d'instituts techniques agricoles, l'IFCE a reçu sa qualification. Cette reconnaissance conforte l'établissement dans ses activités de recherche et développement, d'appui technique et de formation au profit de tous les acteurs de la filière équine. Elle apporte à l'établissement et à la filière équine une ouverture vers d'autres filières agricoles et réseaux de professionnels.

Sa mission d'institut technique est d'organiser et de mettre à disposition des acteurs, les données économiques et sociales pour permettre l'élaboration de stratégies et d'outils d'aide à la décision.

La labellisation du site dans le réseau Grand INSEP, obtenue en 2016 et renouvelée en 2021, démontre la qualité de l'accueil réservé aux sportifs, et fait de l'établissement le référent pour l'équitation dans ce réseau.

L'IFCE est présent en France grâce à ses six délégations territoriales. Ce maillage territorial lui permet d'assurer ses missions sur les territoires au contact des acteurs locaux et des collectivités territoriales. Des correspondants dans la France d'outre-mer assurent le relai des informations réglementaires et techniques.

En Europe et à l'international, l'IFCE assure une veille réglementaire et mène des actions d'appui à l'export et de valorisation des savoir-faire français, avec les autres organismes de la filière.

## Sommaire

<b>RECHERCHER, INNOVER, DEVELOPPER, TRANSFERER LES SAVOIRS</b>	
<u>Recherche appliquée et expertise</u> .....	6
<u>Transfert des savoirs</u> .....	7
<b>FORMER POUR DEVELOPPER LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES</b>	
<u>Formations des professionnels</u> .....	8
<b>VALORISER LE PATRIMOINE EQUESTRE</b>	
<u>Les Haras nationaux</u> .....	9
<u>Le Cadre noir de Saumur</u> .....	10
<b>ASSURER L'EXPERTISE RÉGLEMENTAIRE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE EQUINE</b>	
<u>Répondre aux besoins des acteurs de la filière équine</u> .....	11
<b>SÉCURISER LA TRACABILITÉ SANITAIRE ET ZOOTECHNIQUE DES EQUIDES</b>	
<u>SIRE</u> .....	12
<u>Identification et contrôle sanitaire</u> .....	12
<b>CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE SOUTIEN DES SPORTS EQUESTRES</b>	
<u>Soutenir le sport de haut niveau</u> .....	13
<b><u>CHIFFRES-CLÉS 2020</u></b> .....	14
<b><u>IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS</u></b> .....	15
<b>CONTACTS</b>	





# RECHERCHER, INNOVER, DÉVELOPPER, TRANSFÉRER LES SAVOIRS

## Recherche appliquée et expertise

Le **conseil scientifique de la filière équine**, piloté par l'IFCE, réunit des représentants professionnels et des scientifiques. Il définit les besoins de recherche et de développement et finance les propositions de recherche pour le compte du Fonds Eperon<sup>1</sup>, du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et de l'IFCE.

Les chercheurs de l'IFCE sont insérés dans des équipes de recherche reconnues au niveau international, l'INRAE notamment. Parallèlement, la recherche appliquée propre à l'établissement se développe sur les quatre plateaux techniques de Chamberet et Le Pin pour l'élevage et de Saumur et Uzès pour l'équitation et les autres usages des équidés.

Les domaines de compétences de l'IFCE couvrent l'ensemble des champs suivant :

- l'élevage et l'entretien des équidés (gestion des reproducteurs, agroécologie, bien-être, etc.) ;
- l'équitation (pédagogie, performances) et les autres usages des chevaux (attelage, traction, médiation, etc.) ;
- les acteurs de la filière (économie, sociologie).

---

<sup>1</sup> organisme financier d'intérêt général au profit de la filière hippique. Il peut apporter un soutien financier aux projets innovants et structurants, grâce à un prélèvement sur les enjeux sur les courses hippiques (source : équipédia)



En savoir plus

**Les plateaux techniques de l'IFCE**

[www.ifce.fr/ifce/appui-filiere/plateaux-techniques/](http://www.ifce.fr/ifce/appui-filiere/plateaux-techniques/)

# RECHERCHER, INNOVER, DÉVELOPPER, TRANSFÉRER LES SAVOIRS

## Transfert des savoirs

Les connaissances obtenues sont valorisées sous forme de publications scientifiques et vulgarisées auprès des utilisateurs grâce à l'action des ingénieurs de développement.

L'observatoire économique et social du cheval valorise les travaux de recherche et exploite l'ensemble des bases de données de la filière pour fournir des outils de décision aux organismes ou aux entreprises.



© B. Lemaire / IFCE

Les résultats transformés en outils appropriables par les utilisateurs sont présentés lors de journées d'informations. Ils sont également disponibles sous forme d'ouvrages et guides pratiques, ou sur Internet. Ainsi, **équipédia** offre plus de 760 fiches sur huit thématiques différentes, proposant des informations techniques issues des travaux des ingénieurs de développement de l'établissement. Celles-ci proposent des liens vers les différents outils disponibles pour la filière équine : webconférences, outils de simulation, colloques, ouvrages, etc.

La diffusion est également assurée par la formation à destination des professionnels de la filière.

Consulter le portail  
**équipédia.ifce.fr**  
IFCE - équipédia, sciences  
et innovations équines



# FORMER POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

## Formations des professionnels

L'IFCE offre un panel de formations certifiantes et diplômantes de référence sur trois de ses sites nationaux : Saumur, Le Pin-au-Haras, Uzès, et une annexe à Rosières-aux-Salines. Ce panel couvre un grand nombre de pratiques de l'équitation et de l'attelage, de la reproduction et de l'élevage, et de la sellerie. Cette offre répond aux besoins de la filière équine, exprimés notamment par le conseil de l'emploi et de la formation.

L'établissement propose des formations professionnelles continues et des formations en apprentissage. Au total, on dénombre 1755 stagiaires en 2020, toutes formations confondues, soit 151 406 heures stagiaires.

A **Saumur**, l'IFCE développe des formations équestres diplômantes ou qualifiantes, ainsi que des stages de perfectionnement adressés aux professionnels de l'enseignement de l'équitation. Les cours sont dispensés par des formateurs - instructeurs et des écuyers du Cadre noir. En partenariat avec l'ESTHUA - Université d'Angers, l'IFCE propose un double cursus unique en France pour devenir cadre supérieur de la filière équine.

Le site IFCE du **Haras national du Pin** dispense des formations ainsi que des stages dans les domaines de l'élevage, la valorisation des jeunes chevaux, la reproduction, la sellerie, l'attelage et l'équitation.

Le **site d'Uzès** dispense des formations spécialisées dans l'attelage et la sellerie.

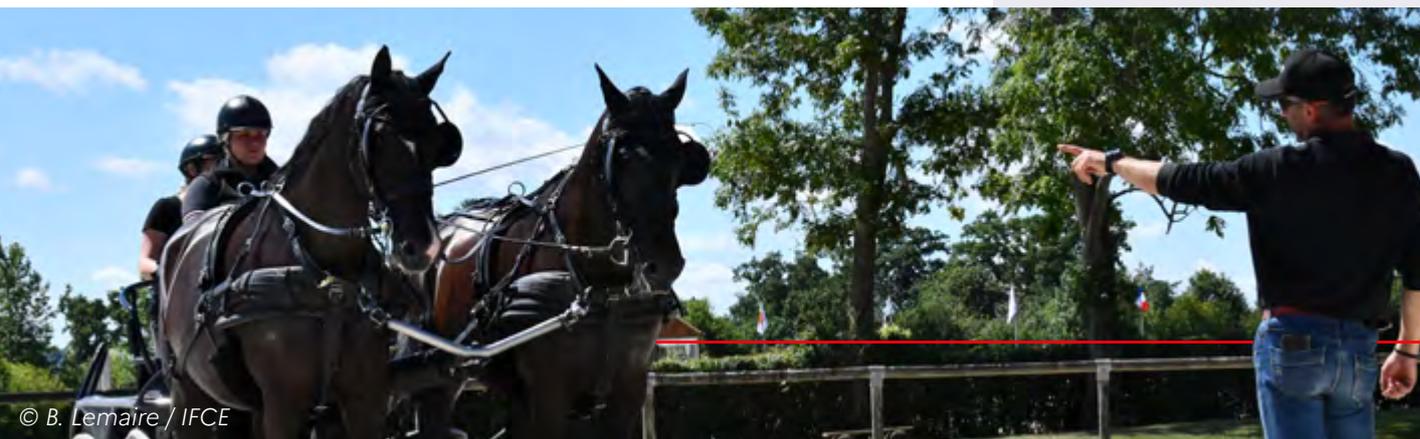
L'annexe de **Rosières-aux-Salines** propose des formations spécialisées en attelage, équitation et valorisation des jeunes chevaux.

Les équipes pédagogiques de ces deux sites sont composées de formateurs diplômés, dont les compétences sont issues de l'expertise et du savoir-faire Haras nationaux.

Des actions de veille, des nouvelles démarches et des recherches sont entreprises afin d'être à la pointe des connaissances dans tous les domaines inhérents à la pédagogie, la didactique, le sport et l'élevage. Ils s'agit d'investir dans les différents champs scientifiques et de sciences humaines afin d'ériger l'établissement en interlocuteur privilégié de référence dans le domaine de l'équitation et du cheval. Ce lien indispensable entre scientifiques et professionnels de terrain permet d'apporter de nouvelles connaissances (recherche, observatoires, expertise) transmises grâce à des actions de formation.

En savoir plus  
**Formations IFCE**

[www.ifce.fr/ifce/formations/](http://www.ifce.fr/ifce/formations/)



## VALORISER LE PATRIMOINE ÉQUESTRE

Héritier d'un patrimoine équestre unique, l'IFCE cultive et transmet, pour les générations futures, des savoirs et des savoir-faire d'exception. Faire vivre les savoir-faire relatifs aux métiers traditionnels des Haras nationaux et du Cadre noir, sellerie, équitation et attelage, permet de mobiliser via la formation et la diffusion des connaissances, des compétences au profit de la filière. Ces missions contribuent au rayonnement de la culture française dans le monde.

Le **comité « Culture, patrimoine et UNESCO »** a été créé en 2020. Son objectif est de permettre la construction et l'expression collective d'orientations et de plans d'actions pour l'IFCE, propres à préserver et valoriser le patrimoine équestre français au bénéfice du plus grand nombre.

---

### Les Haras nationaux

La marque Haras nationaux s'identifie à travers une histoire écrite sous l'autorité et avec le financement de l'État depuis sa création en 1665. Son patrimoine est à la fois matériel, avec des lieux bâtis ou transformés, et immatériel, composé des savoirs et des savoir-faire pour l'exercice de missions de reproduction, d'étalonnage, d'élevage et d'éducation du cheval et autour du cheval.

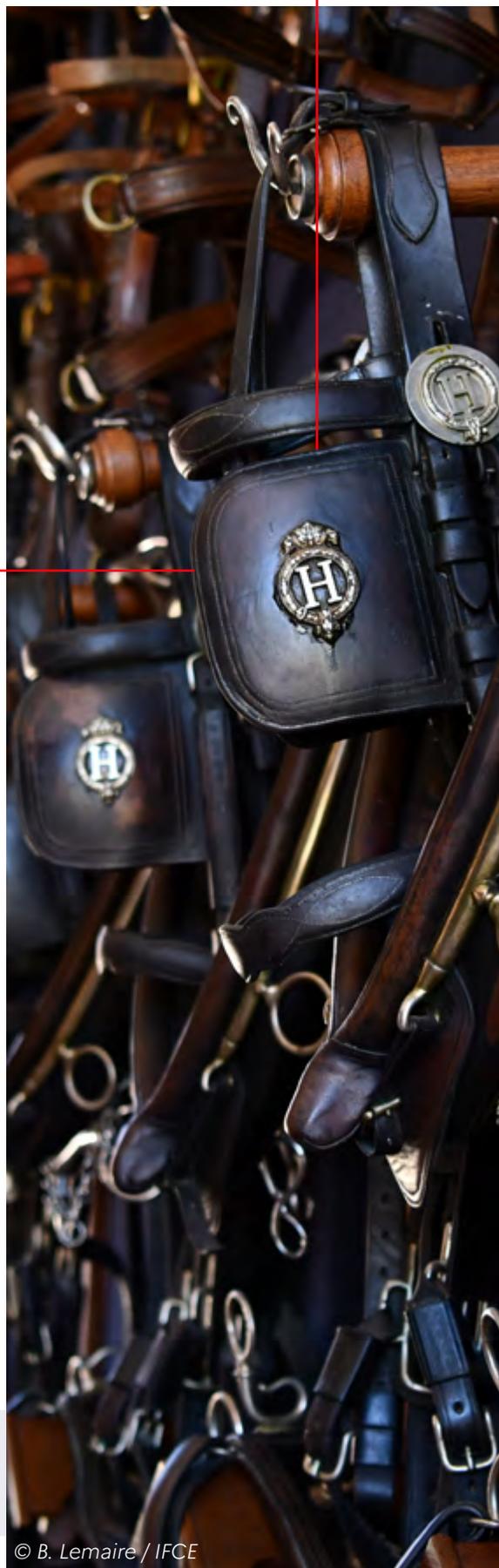
Outre ses sites historiques, son patrimoine matériel et immatériel est également composé des savoir-faire relatifs à la conduite d'attelages traditionnels, la sellerie-bourrellerie et les véhicules hippomobiles.

Si aujourd'hui l'IFCE s'est désengagé ou a cédé une grande partie des sites historiques des Haras nationaux, la majorité des nouveaux propriétaires s'engage dans une valorisation patrimoniale et touristique de leur site, souvent en lien avec le cheval. Cette valorisation tient compte de la présence des véhicules hippomobiles et de la sellerie.

Suivre l'actualité  
**Les Haras nationaux**



les Haras  
nationaux  
ifce



© B. Lemaire / IFCE

# VALORISER LE PATRIMOINE ÉQUESTRE

## Le Cadre noir de Saumur

Inscrite par l'UNESCO sur la liste du « patrimoine culturel immatériel de l'humanité », l'Équitation de tradition française est illustrée par le Cadre noir, en France et dans le monde. La transmission de savoirs d'exception et d'une partie de l'identité équestre française s'effectue notamment grâce aux présentations et galas du Cadre noir.

Héritant d'un patrimoine prestigieux, le corps des écuyers du Cadre noir exerce ses missions au sein du site de Saumur de l'IFCE. Il propose au public de découvrir ses moyens et son action au service de la formation, de l'équitation sportive mais aussi son patrimoine culturel équestre. La recherche et la documentation permettent d'améliorer et de diversifier l'enseignement dans les domaines techniques et pédagogiques.

Au travers de ses galas et présentations publiques, le Cadre noir concourt également au rayonnement de l'équitation de tradition française. Il exprime ses conceptions équestres par l'enseignement qu'il dispense, mais aussi par ses résultats en compétition et les présentations données au public en France et à l'étranger.

Découvrir  
**Le Cadre noir de Saumur**  
[www.ifce.fr/cadre-noir/](http://www.ifce.fr/cadre-noir/)



## ASSURER L'EXPERTISE RÉGLEMENTAIRE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE ÉQUINE

### Répondre aux besoins des acteurs de la filière équine

L'accompagnement à la filière est une composante majeure de l'IFCE. Il se concentre sur l'expression des besoins de la filière, en étroite collaboration avec les acteurs. Pour cela, l'institut anime, au niveau national, cinq comités de concertation transversaux avec les professionnels : **comité de filière, conseil scientifique, conseil de l'emploi et de la formation, comité SIRE, et comité culture, patrimoine et UNESCO**. Au sein de ces comités, l'IFCE appuie les présidents de ces comités et contribue, par son expertise, à apporter des outils d'aide à la décision pour les acteurs regroupés au sein de la filière cheval, interlocuteur représentatif des principaux segments (courses, sport et loisir, travail). Ces cinq comités agissent soit sur leurs thématiques propres (scientifique, SIRE, emploi-formation, patrimoine et UNESCO), soit sur des sujets transverses (comité de filière). Ils sont saisis sur des sujets techniques ou des sociétaux à la demande de l'un ou l'autre des acteurs de la filière ou de l'Etat

Les experts de l'IFCE, au niveau national et en territoire sont mobilisés pour répondre aux questions soulevées par la filière.

L'établissement public assure une expertise et une veille sur la réglementation européenne, mène des actions d'appui à l'export ou autres actions de valorisation des savoir-faire à l'international.

Enfin, l'IFCE gère le service équi-ressources. Créé en 2007, d'un partenariat entre l'IFCE, Pôle emploi, le Pôle Hippolia, le conseil des chevaux de Normandie et le conseil régional de Normandie, équi-ressources est le référent national gratuit en matière d'emploi et d'orientation dans la filière équine, tous secteurs et tous métiers. Véritable « pôle emploi du cheval », aujourd'hui porté par l'IFCE avec l'appui financier du conseil régional de Normandie, il a quatre missions : rapprocher l'offre et la demande grâce à sa bourse à l'emploi, orienter et conseiller les futurs professionnels et grâce à son observatoire, analyser l'adéquation emploi-formation et, enfin, proposer des pistes de réflexion et d'amélioration aux acteurs concernés



Consulter le site  
d'équi-ressources  
[www.equiressources.fr](http://www.equiressources.fr)



équi-ressources  
ifce

# SÉCURISER LA TRAÇABILITÉ SANITAIRE ET ZOOTECHNIQUE DES ÉQUIDÉS

## Gérer la base de données SIRE et les services associés

Le système d'information relatif aux équidés (SIRE) est le fichier central sanitaire et zootechnique des équidés présents sur le territoire français. Véritable outil de gestion des risques sanitaires, le SIRE délivre les documents d'identification des équidés sans race et apporte son appui à l'État sur les aspects réglementaires liés au cheval.

Garant de l'état civil des équidés, il assure, par délégation des organismes de sélection, la tenue des livres généalogiques et l'émission des documents d'identification pour 56 races gérées et 18 races sous convention. Le SIRE est un nœud d'interaction au sein de la filière équine et un outil officiel de référence en cas de crise : socle d'échange d'informations auprès de nombreuses bases de données, il est également collecteur financier pour le compte de ses partenaires.

La collaboration avec le **comité SIRE**, composé d'organismes de la filière, permet à cet outil mutualisé et autofinancé de continuer à évoluer tout en ayant un avis partagé des différents acteurs et en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun.

## Faire respecter la réglementation sur l'identification et le contrôle

L'IFCE joue un rôle important sur le terrain concernant la traçabilité sanitaire de la filière équine. Grâce à ses équipes d'identificateurs et à ses actions de contrôle, l'IFCE sécurise les informations enregistrées dans la base centrale essentielles en cas de crise sanitaire.

L'IFCE continue d'être un acteur de l'identification de terrain, dans un positionnement de suppléance par rapport aux vétérinaires, avec un objectif de maintien de qualité et d'expertise.

La connaissance de tous les équidés présents sur le territoire et des personnes en lien avec eux est indispensable pour permettre, en cas d'épidémie, des actions sanitaires efficaces. Dans ce contexte, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a renforcé la prévention sanitaire des équidés en confiant à l'IFCE une mission de police de l'identification des équidés. Un corps de contrôleurs assermentés est habilité à rechercher et constater les infractions relatives à l'identification des équidés et aux obligations sanitaires du détenteur d'équidés.



En savoir plus  
**SIRE & Démarches**

[www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/](http://www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/)

 **SIRE**  
ifce

© M. Dhollande / IFCE

## CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE SOUTIEN DES SPORTS ÉQUESTRES

### Soutenir les sports équestres de haut niveau

La mission relative au sport de haut niveau conduite par l'IFCE s'exerce dans un cadre partenarial avec la Fédération française d'équitation (FFE).

En lien étroit avec la FFE et les équipes d'encadrement, l'IFCE accueille ou soutient sur son site de Saumur :

- les pôles France FFE relève et seniors de concours complet d'équitation,
- le pôle France FFE voltige,
- le centre d'expertise de para-dressage.

Ils constituent des lieux prioritaires d'application des politiques liées au sport de haut niveau développées par l'IFCE. L'accompagnement du sportif dans la logique du « double projet » est un objectif majeur du dispositif : concilier sport de haut niveau et projet professionnel.

Dans ce contexte, le site de Saumur accueille le projet de soutien à la discipline du para-dressage avec la mise à disposition d'infrastructures, de chevaux et de moyens humains, notamment l'expertise d'écuyers du Cadre noir de Saumur.

Établissement référent pour l'équitation dans le réseau « grand INSEP », l'IFCE promeut les innovations techniques et comportementales. L'IFCE apporte sa contribution aux performances des cavaliers français en développant ses capacités d'intervention, notamment en faisant bénéficier le monde équestre des bonnes pratiques et procédures d'entraînement ou de préparation, développées dans les autres sports et transférables à l'équitation.



# CHIFFRES-CLÉS 2020

## MISSIONS

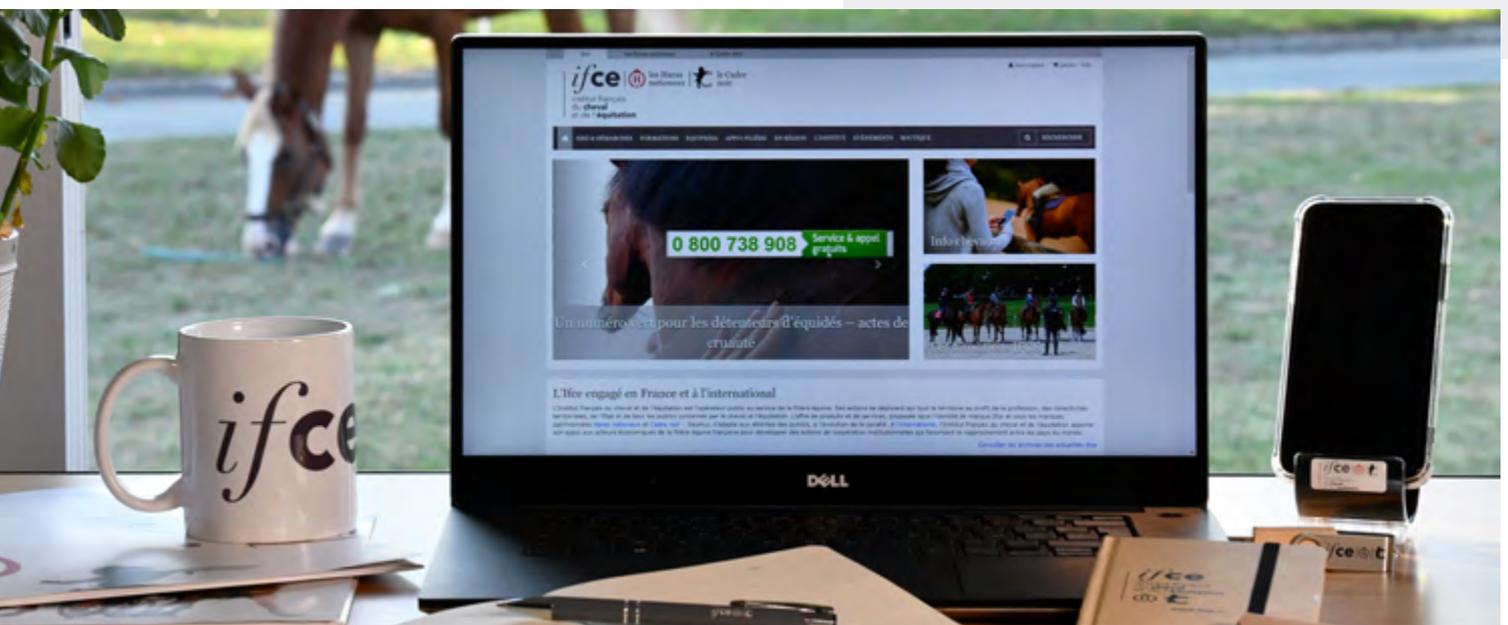
- 66 projets soumis au Conseil scientifique
- 29 projets R&D menés sur les plateaux techniques IFCE
- 860 fiches techniques sur équipédia, dont 200 traduites en anglais
- 7 700 participants aux webconférences
- 1755 stagiaires en formation
- 151 406 heures stagiaires
- 3030 offres d'emploi sur équipédia
- 23 529 équidés contrôlés
- 842 841 opérations administratives au SIRE

## GÉNÉRALITÉS

- Naissance en 2010
- 30 implantations en France
- 4 sites nationaux
- 6 délégation territoriales
- 4 plateaux techniques
- 5 conseils et comités thématiques

## RESSOURCES

- 43 908 528€ de subventions pour charge de service public
  - 17 151 610 € de recettes propres
- (hors subventions, autres financements publics et FAFSEA)*
- 633 équivalents temps plein (ETP)



# IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE (2020)



Siège social

Quatre sites nationaux

Présence d'agents des six délégations territoriales

Pôles de formations

Soit 30 implantations

Plateaux recherche et développement :

**Le Pin au Haras :**  
reproduction et génétique

**Saumur :**  
équitation et performance sportive

**Chamberet :**  
élevage, nutrition et santé

**Uzès :**  
endurance, attelage et cheval au travail

En partenariat, l'IFCE est présent sur les centres INRAE :

**Val-de-Loire (Nouzilly) :** 3 agents

**Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes (Theix) :** 1 agent

**Occitanie-Toulouse (Toulouse) :** 2 agents

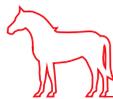
**Occitanie-Montpellier (Montpellier) :** 2 agents

En mise à disposition à la SFET :  
3 agents

Agir pour la filière équine de demain



[www.ifce.fr](http://www.ifce.fr)



### Contact presse

Anne-Sophie Azzos - 07 63 04 48 08  
[annesophie.azzos@ifce.fr](mailto:annesophie.azzos@ifce.fr)

Date de publication : avril 2021  
Directeur de publication : Jean-Roch Gaillet, Directeur général

**Institut français du cheval et de l'équitation**  
Avenue de l'ENE, BP 207 - 49411 SAUMUR Cedex  
[www.ifce.fr](http://www.ifce.fr)